

Enquêtes publiques



GRAND POITIERS
Direction Générale des Services
Mission Coeur d'Agglo - Vieux des Roches
Place du Maréchal Leducq
BP 569 - 86021 POITIERS Cedex
Tél. : 05.49.52.35.35

OPERATION DE DECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE DES ROCS ET DE CONSTRUCTION DU VAUDUC DES ROCS

ARHETE PRESCRIVANT LES ENQUETES PUBLIQUES PORTANT SUR LE DECLASSEMENT PREALABLE DE LA PASSERELLE DES ROCS EN VUE DE SA DECONSTRUCTION ET L'OPERATION DE CONSTRUCTION DU VAUDUC DES ROCS SUSCEPTIBLE D'AFFECTER L'ENVIRONNEMENT

Le Président de la Communauté d'Agglomération - GRAND POITIERS,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants, l'article L.124-1, les articles R.123-6 et suivants,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L.300-1, l'article R.124-6, l'article R.123-11-2,

Vu le Code de la Voie Publique et notamment les articles L.141-3 et suivants,

Vu les délibérations de GRAND POITIERS en date du 2 juillet 2009 (renouveau de l'opération), du 25 septembre 2009 (renouveau de la concertation préalable), du 12 juillet 2010 (renouveau de la passerelle de la Ville de POITIERS) et GRAND POITIERS, et du 6 mai 2011 (bilan de la concertation préalable et autorisation de lancement des enquêtes publiques),

Vu la décision de M. le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en date du 14 avril 2011 désignant comme commissaire enquêteur M. Claude DAMOY et M. Louis CAUDRON comme commissaires enquêteurs suppléants,

Vu les pièces du dossier soumis aux enquêtes publiques,

ARHETE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur le déclassement préalable de la passerelle des Rocs.

Article 2 : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'aménagement et de contribution au Vauduc des Rocs.

Article 3 : Ces deux enquêtes seront conjointes.

Article 4 : M. Claude DAMOY, Ingénieur-conseil de gendarmes à la retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de POITIERS, M. Louis CAUDRON, Ingénieur général du génie rural à la retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Article 5 : Les dossiers d'enquête, comprenant une étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête pour chacune des deux enquêtes à l'adresse non modifiable, citée et partagée par le commissaire enquêteur, seront déposés au siège des enquêtes situés à l'accueil de l'Hôtel de Ville de la mairie de POITIERS (place Leducq - POITIERS) (86100) pendant 35 jours consécutifs aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie, du 14 juin 2011 au 18 juillet 2011 inclus.

Article 6 : Le commissaire enquêteur recevra le public au siège des enquêtes situés à l'accueil de l'Hôtel de Ville de la mairie de POITIERS (place Leducq - POITIERS) (86100) aux jours et horaires suivants : le mardi 14 juin 2011 de 14 h à 17 h, le samedi 2 juillet 2011 de 9 h à 12 h et le lundi 18 juillet 2011 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les observations du public peuvent également être transmises par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Claude DAMOY, Commissaire Enquêteur des enquêtes publiques sur l'opération d'aménagement et de contribution au Vauduc des Rocs et de construction de la passerelle des Rocs, GRAND POITIERS, Mission Coeur d'Agglo-Vieux des Roches, Place du Maréchal Leducq, BP 569, 86021 POITIERS cedex.

Article 7 : A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 5 du présent arrêté, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui déposera d'un délai d'un mois pour rédiger les deux rapports et ses conclusions motivées.

Article 8 : Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Maire de la Région Poitou-Charentes, à M. le Maire de la Vienne, à M. le Maire de POITIERS et au Président du Tribunal Administratif de POITIERS.

Le public pourra consulter les dossiers d'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à l'accueil de l'Hôtel de Ville de la mairie de POITIERS aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie à compter du 31 août 2011 et jusqu'au 31 août 2012.

Article 9 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture des enquêtes sera publié quinze jours au moins avant le début de celles-ci, et rapporté dans les huit premiers jours des enquêtes, dans deux journaux diffusés dans le département. Cet avis sera affiché à la mairie de POITIERS et sur le site du chantier sur la passerelle des Rocs et sur le boulevard du Grand Cerf. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée aux dossiers soumis aux enquêtes avant l'ouverture des enquêtes et ce qui concerne la première session, et au cours des enquêtes pour la seconde session.

Article 10 : Le maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement est la Communauté d'Agglomération - GRAND POITIERS. L'autorité compétente pour prendre la décision de déclaration de projet et le déclassement de la passerelle des Rocs à l'issue des enquêtes publiques est la Communauté d'Agglomération - GRAND POITIERS.

Article 11 : Des informations peuvent être demandées par le public auprès de M. Pascal TRANCHANT, Chef de Projet du Vieux des Roches à la Mission Coeur d'Agglo - Vieux des Roches de la Communauté d'Agglomération - GRAND POITIERS par téléphone (05 49 52 35 35) ou par courrier à l'adresse du maître d'ouvrage figurant au fronton du présent arrêté.

Article 12 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à POITIERS, le 23 mai 2011
Le Président, Alain CLAES



Sous préfecture de Châtelleraut

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Par arrêté préfectoral n° 2011-SPC-053 en date du 20 mai 2011, une enquête publique sera ouverte pendant 31 jours du mercredi 15 juin 2011 à 9 heures au vendredi 15 juillet 2011 à 17 heures, dans la commune de Bonneuil-Matours, sur la demande présentée par Monsieur le Directeur de PLF (Paris-Seine et Lambert de France), pour l'exploitation d'une installation de traitement et triage du bois, sur la commune de Bonneuil-Matours, activité qui relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'installation (et l'étude d'impact comprise dans celui-ci) sera déposés à la mairie de Bonneuil-Matours afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur un registre ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituelles :

- les lundis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- les samedis de 10h à 12h.

Monsieur Guy COLLAUD, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 5 mai 2011, recevra en personne à la mairie de Bonneuil-Matours les observations du public.

Des observations pourront aussi être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur, en Mairie de Bonneuil-Matours avant la fin de l'enquête.

En cas d'empêchement de Monsieur Guy COLLAUD, Monsieur André ROUGEUX, suppléant, le remplacera dans ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

A l'issue du délai prévu à l'article 6 de l'arrêté susvisé, il pourra être pris connaissance du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, à la Préfecture, Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau de l'environnement, à la Sous-Préfecture et à la Mairie de Bonneuil-Matours. Ces éléments seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un veto.

2, rue Choiseul BP 63186106 Châtelleraut Cedex
Tél : 05 49 56 79 80 - fax : 05 49 21 34 47
e-mail : sous-prefecture-de-chateauleraut.vienne@pov.fr

Marchés publics et privés

Marchés publics inf. à 90 000 Euros



Département de la Vienne

Le DÉPARTEMENT DE LA VIENNE, Direction Générale Adjointe des Infrastructures, Direction de l'Éducation, Téléphone 1 - @3 - Avenue du Futuroscope - BP 80048 - 86362 Chassagneuil-du-Poitou cedex - Tél. : 05 49 62 91 87 envisage de passer, selon une procédure adaptée ouverte (article 28 du Code des marchés publics), l'opération de travaux suivants : Réfection partielle du piano en cuisine avec remplacement du matériel ancien au collège " Théophraste Renaudot " à Saint-Benoit. Dossier téléchargeable sur le site Internet : <https://marches.local-trust.com/marchespublics-CG86> (N°11ED0047) ou contacter le service sus-visé. Date limite de remise des plis. - Le mercredi 8 juin 2011 - 12 h. Date d'envoi de l'avis à la publication. - Le mardi 24 mai 2011.



Commune
d'Availles-Limouzine

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'AVAILLES-LIMOUZINE, 1 Place de la Mairie, 86480 AVAILLES-LIMOUZINE. Tél : 05 49 48 50 16
Objet. - Aménagement du lotissement «Le Patoteau»
Procédure. - Procédure adaptée
Remise des offres. - 08/06/11 à 17h00 au plus tard.
Envoi à la publication le. - 24/05/2011
Retrouvez cet avis intégral sur : <http://www.pro-marchespublics.com>

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché. - **COMMUNE D'AVAILLES-LIMOUZINE**, 1 Place de la Mairie, 86480 Availles-Limouzine. Tél. : 05 49 48 50 16.
Objet. - Entuit du logement des écoles (Échafaudage, décroissance, nettoyage) Hydrofuge de surface (705 m²). Procédure adaptée.
Remise des offres. - 08/06/11 à 17 h au plus tard.
Envoi à la publication le. - 24/05/2011.
Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.pro-marchespublics.com>

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

DÉTAIL D'UNE CONSULTATION

Entité publique : **MIOMCTI** - Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration - Préfecture 86 - Bureau de la logistique - 7 place A. Briand - 86021 Poitiers cedex - Téléphone : 05 49 55 70 47 - Email : logistique@viennepref.gouv.fr
Objet de la consultation : **Réfection des menuiseries extérieures et mise en peinture des menuiseries et des balustrades métalliques à la Préfecture de la Vienne**
Marché à deux lots comprenant une tranche Verme et quatre tranches conditionnelles chacun :
Lot n° 1 - **TRAVAUX DE MENUISERIE**
Lot n° 2 - **MISE EN PEINTURE DES MENUISERIES ET BALUSTRADES METALLIQUES**

Le texte intégral de cet avis est consultable sur le site : www.marches-publics.gouv.fr - Référence : 2011logpref864

PMO MARCHÉS PUBLICS
Le portail des marchés publics et privés

PMO MARCHÉS PUBLICS
Pour le Ministère de l'Éducation

www.pro-marchespublics.fr

- Consultation gratuite des marchés publics et privés locaux et régionaux
- Alerte mail gratuite avec vos critères de choix

GAGNEZ EN PERFORMANCE...
ne passez pas à côté d'un appel d'offres !

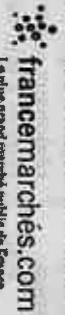
Services vendus et achetés tant allégés que non allégés
Site internet de référence en Nouvelle République

www.pro-marchespublics.fr

Partenaire presse **francemarchés.com**
Membre du groupe **La Nouvelle République**

Pour être informé chaque jour sur les appels d'offres de marchés publics lancés en France ou dans votre région : un seul réflexe

www.francemarchés.com



Tous les appels d'offres publics par la presse régionale française